



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 30 juillet 2024

Objet : Accès aux locaux climatisés du CCAS pour les personnels du SPASAD lors des coupures méridiennes

Madame la Directrice générale du CCAS de la ville de Nice,

Météo France a publié hier un bulletin de vigilance météorologique concernant l'arc méditerranéen et la Corse. Le département des Alpes-Maritimes est passé en Vigilance Orange Canicule.

En journée, les températures sont voisines de 31 à 34 degrés, localement jusqu'à 36 degrés. Cette chaleur doit se maintenir jusqu'à mercredi au moins.

Confrontés à ces fortes températures, les agents du Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile rencontrent des difficultés pour se rafraîchir pendant leur coupure méridienne.

En effet, nombre d'entre eux ne peuvent pas retourner à leur domicile, du fait d'un éloignement trop important avec leur lieu de travail.

Dans le cadre de cet épisode caniculaire, des mesures de protection et de prévention doivent être mises en œuvre à l'attention des agents.

Il est essentiel de limiter leur temps d'exposition à la chaleur, et de leur permettre de prendre des pauses de récupération dans des lieux frais.

Ces mesures sont indispensables pour limiter les effets de la chaleur sur leur santé, mais aussi pour leur permettre d'exercer, dans les meilleures conditions, leurs missions auprès des usagers du CCAS de la ville de Nice.

Aussi, nous vous demandons d'autoriser l'accès aux locaux du Centre Communal d'Action Sociale à l'ensemble de ces personnels, pendant leur coupure méridienne.

Cette mesure leur permettra de se reposer et de se restaurer dans des espaces climatisés.

Afin que ces dispositions soient mises en place, nous vous demandons d'adresser une note de service à l'ensemble de vos responsables d'établissement afin de les en informer.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général


Hugues JEFFREDO